

Politique

Sécurité bien-être et environnement



Royal Swinkels

Pourquoi

Nos employés nous sont extrêmement précieux, et c'est pourquoi nous les traitons comme notre propre famille. Nous voulons que, après une journée de travail, tout le monde rentre chez soi en bonne santé. Nous mettons donc tout en œuvre pour créer un lieu de travail sain et sans risques pour nos employés, collaborateurs, sous-traitants, fournisseurs, visiteurs et autres partenaires. Ces lieux de travail sont nos brasseries, malteries, hôtels, restaurants et cafés, mais également nos évènements et nos sites de transport. Cela vaut également pour l'environnement, dans lequel nous exerçons nos activités de manière responsable et sur lequel nous limitons autant que possible notre impact, tant pour les générations actuelles que futures.

Comment

Normes internationales, législations et réglementations

Nous appliquons les principes directeurs internationaux de l'OCDE, les normes de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la norme ISO 26000 (norme de responsabilité sociétale) comme fil conducteur, afin de créer un cadre de travail sain, sans risques et respectueux de l'environnement. Nous voulons au moins nous conformer à toutes les législations et réglementations locales et, si nous les jugeons insuffisantes, nous mettons la barre plus haut et prenons nos responsabilités.

Stratégie

Notre stratégie est axée sur l'inventaire, l'évaluation et la maîtrise des risques et sur l'amélioration continue de ces activités. Nous déterminons nos objectifs non seulement pour l'ensemble de l'entreprise mais aussi pour chaque service et chaque individu en particulier. D'autre part, nous proposons un système de surveillance et d'ajustement approprié. Ce faisant, nous mettons particulièrement l'accent sur les compétences et la formation, et nous tirons des leçons d'incidents (et de quasi-incident) et d'anomalies. De manière concrète, nous prenons nos responsabilités :

- En identifiant les risques pour la sécurité, la santé et l'environnement, en les évaluant, en les supprimant ou en les limitant le plus possible.
- En nous convaincant et en convaincant nos partenaires qu'il est parfaitement possible d'éviter les incidents sur le lieu de travail.
- En créant les conditions nécessaires à un environnement de travail sans incidents.
- Par une prise de conscience et une participation active de tous ceux aux services desquels nous faisons appel, en appliquant le type de leadership requis.
- En nous concentrant sur de nouveaux développements et l'application d'innovations.
- En mettant à disposition la connaissance, le savoir-faire et le matériel permettant d'exécuter le travail de manière sûre et sans risques pour la santé et l'environnement.
- En étant une organisation qui facilite l'apprentissage et au sein de laquelle, en concertation avec nos collègues et nos collaborateurs, nous organisons notre travail plus intelligemment. Nous enregistrons chaque progrès dans nos systèmes.
- En intégrant le leadership à chaque couche de notre entreprise par l'application et le suivi de nos valeurs fondamentales et un respect constant pour les responsables.



Quoi

Nous nous fixons les objectifs suivants :

- 0 accidents entraînant l'absentéisme.
- Une réduction annuelle de la fréquence des accidents (nombre d'accidents par 100 employés).
- Par filiale ou entité, nous appliquons un programme actif et spécifique dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'environnement.
- Absence pour cause de maladie < 3 %.

Nous aspirons à régulièrement surveiller et rendre compte au niveau interne de ces objectifs sur chaque site. Par ailleurs, dans un rapport annuel intégré, nous présentons chaque année les résultats à la délégation du personnel et à nos partenaires.

